

# Code de conduite des fournisseurs Apple

Apple s'engage à respecter les normes les plus strictes en matière de responsabilité sociale et environnementale et de conduite éthique. Les fournisseurs Apple sont tenus de garantir des conditions de travail sûres, de traiter les employés avec respect et dignité, d'agir de façon juste et éthique et d'appliquer des pratiques respectueuses de l'environnement partout où ils fabriquent des produits ou assurent des services pour Apple. Apple exige de ses fournisseurs qu'ils mènent leurs activités conformément aux principes énoncés dans ce Code de conduite des fournisseurs Apple (« Code ») et en conformité totale avec les lois et réglementations applicables. Ce Code va plus loin que le simple respect des lois applicables en s'inspirant des normes reconnues au plan international pour agir de manière responsable d'un point de vue social et environnemental. En cas de différences entre les normes et les exigences légales, la norme la plus stricte s'applique, conformément à la loi applicable. Ce Code décrit les attentes d'Apple concernant le comportement de ses fournisseurs en matière de droits de l'homme et du travail, de santé et sécurité, de protection de l'environnement, d'éthique et de pratiques de gestion.

Apple s'assurera que ses fournisseurs respectent ce Code, et toute violation de ce Code peut compromettre la relation professionnelle du fournisseur avec Apple, y compris en entraînant une rupture du contrat de travail qui les lie. Ce Code s'applique aux fournisseurs Apple ainsi qu'à leurs filiales, sociétés affiliées et soustraitants (désignés individuellement par le terme « Fournisseur ») qui fournissent des biens ou des services à Apple, le cas échéant utilisés dans ou avec les produits Apple.

Par ailleurs, Apple publie des normes détaillées (« Standards ») qui définissent clairement nos attentes concernant le respect de ce Code.

### Droits de l'homme et du travail

Chez Apple, nous considérons que tous les employés de notre chaîne logistique méritent un lieu de travail juste et éthique. Les employés doivent être traités avec le plus grand respect et la plus grande dignité, et les fournisseurs Apple doivent respecter les normes les plus strictes en matière de droits de l'homme.

#### Non-discrimination

Les Fournisseurs n'ont pas le droit de discriminer des employés au motif de leur âge, leur handicap, leur ethnie, leur sexe, leur statut matrimonial, leur nationalité, leur affiliation politique, leur race, leur religion, leur orientation sexuelle, leur identité sexuelle, leur adhésion à un syndicat, ou tout autre statut protégé par la loi locale ou nationale applicable, aussi bien à l'embauche que dans d'autres tâches relatives à leur emploi. Les Fournisseurs ne peuvent pas exiger de tests médicaux ou de grossesse, hormis dans les cas où cela est imposé par les lois et réglementations applicables ou recommandé dans le cadre de la sécurité au travail, et ne peuvent pas utiliser ces résultats pour pratiquer une discrimination.

#### Anti-harcèlement et abus

Les Fournisseurs doivent s'engager à lutter contre le harcèlement et les abus sur le lieu de travail. Les Fournisseurs ne doivent pas menacer leurs employés de mauvais traitements ou de traitements inhumains, ni les soumettre à de tels traitements, y compris, mais sans s'y limiter, les insultes et le harcèlement, le harcèlement psychologique, la coercition mentale ou physique et le harcèlement sexuel.

### Prévention du travail forcé et de la traite des êtres humains

Les Fournisseurs doivent s'assurer que tout travail est volontaire. Il est interdit aux Fournisseurs de pratiquer la traite des êtres humains et d'avoir recours à toute forme d'esclavage, de travail forcé, de travail en servitude ou de travail en prison. Le travail forcé inclut le transport, l'hébergement, le recrutement, le transfert, l'accueil ou l'emploi de personnes par la menace, la force, la coercition, l'enlèvement, la fraude ou la rémunération de personnes exerçant un contrôle sur une autre personne à des fins d'exploitation.

Il est interdit aux Fournisseurs de retenir les documents de voyage et d'identification officiels d'origine des employés. Les Fournisseurs doivent veiller à ce que les contrats des employés expliquent clairement les conditions d'emploi dans une langue comprise par les employés concernés. Il est interdit aux Fournisseurs d'imposer des restrictions déraisonnables aux déplacements sur le lieu de travail ou à l'accès/à la sortie des installations fournies par l'entreprise.

Les employés ne doivent pas avoir à payer aux employeurs ou à leurs agents des frais de recrutement ou autres frais similaires dans le but de se faire employer. S'il s'avère que de tels frais ont été payés par les employés, ils doivent leur être remboursés.

# Agences de recrutement tierces

Les Fournisseurs doivent veiller à ce que les agences de recrutement tierces auxquelles ils font appel respectent les dispositions de ce Code et la loi.

#### Prévention du travail des mineurs

Les Fournisseurs ne doivent employer que des travailleurs âgés au minimum de 15 ans, ou qui ont l'âge minimum légal applicable pour l'admission à l'emploi ou l'âge requis pour quitter l'enseignement obligatoire (l'âge le plus avancé prévalant). Les Fournisseurs peuvent mettre à disposition des programmes d'apprentissage sur le lieu de travail dans un intérêt pédagogique, conformément à l'Article 6 de la Convention n° 138 de l'OIT sur l'âge minimum, ou proposer des travaux légers conformes à l'article 7 de ladite convention .

### Protection contre le travail des mineurs

Les Fournisseurs peuvent employer des personnes dont l'âge est supérieur à l'âge minimum légal applicable mais âgées de moins de 18 ans, dans la mesure où elles n'effectuent pas de tâches susceptibles de mettre en danger leur santé, leur sécurité ou leur moralité, conformément à la Convention n°138 de l'OIT sur l'âge minimum. Les Fournisseurs ne peuvent pas demander aux jeunes travailleurs d'effectuer des heures supplémentaires ou de travailler de nuit.

# Protection des étudiants travaillant en entreprise

Les Fournisseurs doivent veiller à encadrer les étudiants travaillant en entreprise de façon appropriée, en tenant correctement à jour les informations relatives aux étudiants, en effectuant une vérification préalable et approfondie des partenaires pédagogiques et en protégeant les droits des étudiants conformément aux lois et réglementations applicables. Les Fournisseurs doivent proposer une assistance et une formation appropriées à l'ensemble des étudiants travaillant en entreprise.

### Horaires de travail

Sauf dans des cas d'urgence ou dans des situations exceptionnelles, une semaine de travail doit être limitée à 60 heures, y compris les heures supplémentaires, et les employés doivent prendre au moins un jour de repos par période de sept jours. Les semaines de travail normales ne doivent pas dépasser 48 heures. Les Fournisseurs doivent respecter toutes les lois et réglementations applicables concernant les horaires de travail et les journées de repos, et toutes les heures supplémentaires doivent être volontaires.

## Salaires et avantages sociaux

Les Fournisseurs doivent rémunérer les employés au moins au salaire minimum et leur fournir tous les avantages sociaux prescrits par la loi et/ou prévus dans leurs contrats. Les Fournisseurs doivent rémunérer les heures supplémentaires au taux légal majoré. Les Fournisseurs doivent communiquer la structure salariale et les périodes de paie à tous les employés. Les Fournisseurs doivent respecter toutes les exigences légales en matière de salaires et d'avantages sociaux et verser des salaires corrects de manière ponctuelle, et ils ne peuvent pas avoir recours à la retenue de salaire en tant que mesure disciplinaire. Le recours à des travailleurs intérimaires ou à des sous-traitants doit rester dans les limites de la loi locale.

#### Liberté d'association et convention collective

Les Fournisseurs doivent respecter le droit légitime accordé aux employés de s'associer librement, de créer des syndicats, d'adhérer (ou de ne pas adhérer) aux syndicats de leur choix et de négocier collectivement, le tout sans ingérence, ni discrimination, ni représailles, ni harcèlement.

# Systèmes de réclamation

Les Fournisseurs doivent veiller à ce que tous les employés disposent d'un mécanisme de signalement des réclamations efficace, qui permet une communication ouverte entre la direction et les employés.

### Santé et sécurité

La santé, la sécurité et le bien-être des employés sont importants pour Apple. Les Fournisseurs doivent proposer et maintenir un environnement de travail sûr et intégrer de bonnes pratiques de gestion de la santé et de la sécurité dans leur activité. Les employés ont le droit de refuser les conditions de travail dangereuses, ainsi que de les signaler.

### Autorisations en matière de santé et de sécurité

Les Fournisseurs doivent obtenir, faire régulièrement renouveler et respecter toutes les autorisations requises en matière de santé et de sécurité.

### Gestion de la santé et sécurité au travail

Les Fournisseurs doivent identifier, évaluer et gérer les dangers en matière de santé et sécurité au travail à l'aide de processus de prévention et d'élimination des dangers, de contrôles techniques, de contrôles administratifs et/ou d'équipements de protection individuelle, tous classés par ordre de priorité.

# Préparation et réaction aux situations d'urgence

Les Fournisseurs doivent être en mesure d'identifier et d'évaluer les situations d'urgence potentielles. Les Fournisseurs doivent développer et mettre en place des plans d'urgence et des procédures d'intervention pour chaque situation, afin de réduire les risques vitaux, environnementaux et liés au matériel.

# Gestion des incidents

Les Fournisseurs doivent disposer d'un système permettant aux employés de signaler les incidents liés à la santé et à la sécurité et les incidents évités de justesse, ainsi que d'un système pour enquêter sur ces signalements, les gérer et effectuer leur suivi. Les Fournisseurs doivent mettre en place des plans de mesures correctives visant à réduire les risques, fournir les traitements médicaux requis et faciliter le retour des employés au travail.

#### Conditions de vie et de travail

Les Fournisseurs doivent offrir aux employés des toilettes propres et raisonnablement accessibles, ainsi qu'un accès à l'eau potable. Les espaces de restauration ainsi que les installations utilisées pour la préparation et l'entreposage des aliments mis à disposition par les Fournisseurs doivent être dans un bon état d'hygiène. Les dortoirs mis à disposition des employés par les Fournisseurs ou un tiers doivent être propres et sûrs, et ils doivent offrir un espace de vie raisonnable.

### Communication en matière de santé et de sécurité

Les Fournisseurs doivent proposer aux employés les formations adéquates en matière de santé et de sécurité au travail, et ce dans leur langue maternelle. Les informations en matière de santé et de sécurité doivent être affichées clairement dans les installations des Fournisseurs.

#### **Environnement**

Apple s'engage à protéger l'environnement, et la responsabilité environnementale est au cœur de notre activité. Les Fournisseurs doivent élaborer, mettre en œuvre et tenir à jour des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement.

### Autorisations et rapports environnementaux

Les Fournisseurs doivent obtenir, faire régulièrement renouveler et respecter toutes les autorisations environnementales requises par la législation. Ils doivent se conformer aux exigences en matière de rapports figurant dans les autorisations et les réglementations applicables.

### Substances contrôlées

Les Fournisseurs doivent respecter notre liste des substances <u>contrôlées</u> pour tous les produits qu'ils fabriquent pour Apple.

# Gestion des déchets dangereux

Les Fournisseurs doivent mettre en place une approche systématique permettant d'identifier, de gérer, de réduire et d'éliminer ou de recycler les déchets dangereux de manière responsable.

# Gestion des déchets non dangereux

Les Fournisseurs doivent mettre en place une approche systématique permettant d'identifier, de gérer, de réduire et d'éliminer ou de recycler les déchets non dangereux de manière responsable.

#### Gestion des eaux usées

Les Fournisseurs doivent mettre en place une approche systématique permettant d'identifier, de contrôler et de réduire les eaux usées générées par ses activités. Ils sont tenus d'évaluer régulièrement l'efficacité de leurs systèmes de traitement des eaux usées.

#### Gestion des eaux pluviales

Les Fournisseurs doivent mettre en place une approche systématique visant à empêcher la contamination des eaux pluviales. Ils doivent faire en sorte que les déversements et rejets illégaux ne s'infiltrent pas dans les collecteurs d'eaux pluviales, les systèmes publics de distribution d'eau ou les plans d'eau publics.

# Gestion des émissions atmosphériques

Les Fournisseurs doivent identifier, gérer, réduire et contrôler de manière responsable les émissions atmosphériques générées par leurs activités susceptibles de comporter un risque pour l'environnement. Ils sont tenus de contrôler régulièrement l'efficacité de leurs systèmes de contrôle des émissions atmosphériques.

Les Fournisseurs doivent régulièrement quantifier leurs émissions de gaz à effet de serre, définir des objectifs en la matière, suivre les progrès réalisés et réduire ces émissions grâce à la conservation, à l'utilisation d'énergies propres ou à d'autres mesures.

#### Gestion du bruit environnant

Les Fournisseurs doivent identifier, contrôler et réduire le bruit généré par les installations qui ont un impact sur les niveaux sonores environnants.

# Gestion de l'utilisation des ressources

Les Fournisseurs doivent régulièrement quantifier leur utilisation de combustibles fossiles, d'eau, de substances dangereuses et de ressources naturelles, définir des objectifs en la matière, suivre les progrès réalisés et réduire cette utilisation grâce à la conservation, à la réutilisation, au recyclage, à la substitution ou à d'autres mesures.

# Éthique

Chez Apple, nous nous efforçons d'adopter une conduite éthique exemplaire dans tout ce que nous entreprenons. Les Fournisseurs doivent toujours respecter les principes d'éthique dans tous les aspects de leurs activités, y compris dans leurs relations, leurs pratiques, leurs méthodes d'approvisionnement et leurs opérations.

# Approvisionnement responsable en matériaux

Les Fournisseurs doivent faire preuve de diligence raisonnable concernant les matériaux pertinents de leurs chaînes d'approvisionnement. Les Fournisseurs doivent développer des règles de diligence raisonnable et des systèmes de gestion afin d'identifier les risques et de prendre les mesures adéquates pour les réduire. Ils doivent faire preuve de diligence raisonnable au niveau du traitement des matériaux afin de déterminer si les matériaux pertinents proviennent de régions présentant des risques élevés, y compris des zones où sont à déplorer des conflits, les pires formes d'exploitation infantile, le travail forcé et le trafic d'êtres humains, des violations flagrantes des droits de l'homme telles que des violences sexuelles généralisées, ou d'autres activités pouvant être raisonnablement considérées comme très risquées, avec notamment des risques graves pour la santé et la sécurité et un impact négatif sur l'environnement.

# Intégrité de l'entreprise

Les Fournisseurs ne doivent pas avoir recours à la corruption, à l'extorsion, à la malversation ou aux pots-de-vin pour obtenir un avantage déloyal ou indu. Ils doivent respecter toutes les lois et réglementations anticorruption en vigueur dans les pays où ils exercent leurs activités, y compris la loi Foreign Corrupt Practices Act (FCPA) et les conventions anticorruption internationales applicables.

## **Divulgation des informations**

Les Fournisseurs doivent consigner avec exactitude les informations concernant leurs activités professionnelles, leur main d'œuvre et leurs pratiques en matière de santé, de sécurité et d'environnement, et ils doivent communiquer ces informations, sans les déformer ni les falsifier, à toutes les parties pertinentes et si la loi l'exige.

# Protection de la propriété intellectuelle

Les Fournisseurs doivent respecter les droits de propriété intellectuelle et protéger les informations clients. Ils doivent gérer les technologies et les savoir-faire de manière à protéger les droits de propriété intellectuelle.

### Protection des dénonciateurs et plaintes anonymes

Les Fournisseurs doivent proposer un mécanisme de plainte anonyme afin de permettre aux responsables et aux employés de faire part de réclamations concernant des problèmes survenus sur le lieu de travail. Ils doivent protéger la confidentialité des dénonciateurs et interdire les représailles.

### Implication de la communauté

Les Fournisseurs sont encouragés à tout mettre en œuvre pour favoriser le développement économique et social et contribuer à la pérennité des communautés au sein desquelles ils exercent leurs activités.

### C-TPAT

Dans la mesure où les Fournisseurs transportent des marchandises pour Apple aux États-Unis, ils doivent respecter les procédures de sécurité liées au C-TPAT (Customs-Trade Partnership Against Terrorism), qui figurent sur le site Web des douanes américaines à l'adresse www.cbp.gov (ou sur un autre site Web établi à cette fin par le gouvernement américain).

# Systèmes de gestion

Chez Apple, nous pensons que des systèmes de gestion et des engagements cohérents sont des facteurs essentiels pour améliorer le bien-être environnemental de notre chaîne d'approvisionnement. Apple considère que ses Fournisseurs sont responsables du respect de ce Code et de tous ses Standards. Les Fournisseurs doivent mettre en œuvre ou maintenir, le cas échéant, des systèmes de gestion visant à faciliter le respect de ce Code et de la loi, à identifier et réduire les risques opérationnels connexes et à favoriser l'amélioration continue.

# Déclaration de la société

Les Fournisseurs doit faire une déclaration visant à affirmer leur ferme volonté de garantir des normes élevées en matière de responsabilité environnementale, de conduite éthique et d'amélioration continue. Ils doivent publier cette déclaration dans la langue locale principale, et ce dans toutes leurs installations.

# Responsabilité en matière de gestion

Les Fournisseurs doivent désigner les représentants chargés de la mise en œuvre et de l'examen périodique de leurs systèmes de gestion. Ils doivent avoir un représentant RSE (Responsabilité sociale des entreprises) ou Développement durable, placé sous l'autorité directe de la direction générale et ayant la responsabilité et l'autorité pour gérer les exigences de conformité environnementale et sociale pour l'entreprise.

# Gestion et évaluation des risques

Les Fournisseurs doivent élaborer et tenir à jour un processus visant à identifier les risques en matière de droits de l'homme et du travail, de santé et sécurité, d'environnement, d'éthique professionnelle et de conformité à la loi qui sont associés à leurs activités ; déterminer l'importance relative de chaque risque ; et mettre en œuvre les procédures et contrôles appropriés pour réduire les risques identifiés.

# Objectifs de performances avec plans et mesures de mise en œuvre

Les Fournisseurs doivent établir des normes écrites, des objectifs de performances, des objectifs et des plans de mise en œuvre, y compris des évaluations périodiques des performances par rapport aux objectifs.

#### Audits et évaluations

Les Fournisseurs doivent procéder à des évaluations périodiques de leurs installations et opérations et de celles de leurs sous-traitants et fournisseurs de deuxième rang qui fournissent des biens ou des services à Apple afin de garantir le respect de ce Code et de la loi.

Ils doivent autoriser Apple et les tiers désignés par Apple à procéder à des évaluations périodiques de leurs installations et opérations et de celles de leurs sous-traitants et fournisseurs de deuxième rang, dans la mesure où ils fournissent des biens ou des services à Apple, au profit d'Apple, ou à destination des produits Apple.

#### **Documentation et archives**

Les Fournisseurs doivent conserver les documents et archives appropriés pour garantir la conformité réglementaire.

#### Formation et communication

Les Fournisseurs doivent élaborer et tenir à jour des programmes de formation des employés et de gestion visant à faciliter la bonne mise en œuvre de ses politiques et procédures et à atteindre ses objectifs en matière d'amélioration continue.

Les Fournisseurs doivent mettre en place un processus permettant une communication claire et une information précise concernant leurs performances, leurs pratiques, leurs politiques et leurs attentes à destination de leurs employés, fournisseurs de deuxième rang et clients.

Ils doivent mettre en place un processus continu visant à obtenir des commentaires concernant les pratiques associés à ce Code, et à encourager une amélioration continue.

### Processus d'action corrective

Les Fournisseurs doivent mettre en place un processus visant à corriger dans les meilleurs délais toute insuffisance ou violation identifiée par un audit interne ou externe, une évaluation, une inspection, une enquête ou une révision.

Pour plus d'informations sur le programme de responsabilité des Fournisseurs d'Apple, consultez le site http://www.apple.com/supplier-responsibility.

Ce Code s'inspire de principes reconnus par l'industrie et au plan international tels que la Responsible Business Alliance (RBA), autrefois connue sous le nom d'Electronic Industry Code of Conduct (EICC), l'Ethical Trading Initiative, les normes internationales de travail de l'Organisation internationale du travail (OIT), les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, l'organisation Social Accountability International, la norme SA 8000, le code de pratique de l'OIT sur la sécurité et la santé, la National Fire Protection Association, les Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflits ou à haut risque et la norme OHSAS 18001.

Ce Code n'a pas pour objet de créer des droits nouveaux ou supplémentaires pour aucune tierce partie. Version 4.4.

© 2018 Apple Inc., Tous droits réservés. Apple et le logo Apple sont des marques d'Apple Inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. Les autres noms mentionnés dans ce document sont des marques déposées de tierces parties. Janvier 2018.